

**UCLA**

**Paroles gelées**

**Title**

Du désastre à l'unité : histoire et représentation politique de la Bretagne chez Guillaume de Saint-André

**Permalink**

<https://escholarship.org/uc/item/4fr3f9nj>

**Journal**

Paroles gelées, 24(1)

**ISSN**

1094-7264

**Author**

Dominé-Cohn, David

**Publication Date**

2008

**DOI**

10.5070/PG7241003179

Peer reviewed

## **Du désastre à l'unité: histoire et représentation politique de la Bretagne chez Guillaume de Saint-André**

---

*David Dominé-Cohn, Ecoles des Hautes Etudes en Sciences Sociales*

*Dennis: Oh but you can't expect to wield supreme executive power just because some watery tart threw a sword you!*

*-Monty Python and the Holy Grail*

La seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle est connue en France comme une période violence rare: dans un contexte de guerre générale entre le Roi de France et le Roi d'Angleterre,<sup>1</sup> les raids se succèdent, tous très violents, entraînant un affaiblissement général de l'ordre et de la représentation de l'autorité. Cette situation n'épargne pas le duché de Bretagne qui se trouve dans une zone frontière, proche des terrains d'affrontement des deux puissances, à mi-distance entre Calais et Bordeaux, les points de départ et d'arrivée des raids anglais. A ce contexte de violence générale s'ajoute dans cette principauté de l'ouest de la France une guerre de succession de quarante ans qui oppose les deux candidats au duché de Bretagne, Charles de Blois et Jean de Montfort. Le premier est l'époux de la fille du frère, Guy du dernier duc de Bretagne Jean III, il est soutenu par le roi de France son oncle. Le second est le fils du demi-frère du duc Jean III.<sup>2</sup> Les deux camps s'affrontent donc pendant quarante ans de 1360 à 1380 dans le duché<sup>3</sup> en revendiquant la légitimité de la succession de Bretagne.

Les rebondissements et les coups de théâtre sont nombreux dans cette guerre de succession. Au conflit entre les deux prétendants s'ajoutent des rapports de force complexes au sein du duché. Le parti de Charles de Blois est aussi celui des grands seigneurs et des évêques de Bretagne,

comme les évêques de Saint-Malo et de Cornouailles. La victoire de Jean de Montfort d'abord à la bataille de l'Auray en 1364, puis en 1378 et confirmée cette fois par le traité de Guérande avec le roi de France en 1380, marque la victoire d'un parti sur l'autre, et donc la défaite des grands seigneurs face au nouveau duc. En un sens la victoire de Jean, sans attaches particulières dans le duché, sans lien avec la noblesse locale, apparaissant donc comme celle du "parti de l'étranger" contre la *sanior pars* du duché, est un désastre pour les équilibres politiques locaux. Ainsi, la victoire de Jean de Montfort, son installation et celle de sa dynastie sur le trône de Bretagne nécessitent d'être représentées, transformées dans l'imaginaire de tous, et d'abord dans celui des barons bretons comme n'étant plus un désastre mais un événement voulu par une volonté supérieure, qui puisse de cette manière s'imposer à eux. Un travail de légitimation doit donc être entrepris par différents moyens dont la littérature pour reconstituer un imaginaire politique capable de réunir le duché de Bretagne.

La guerre de succession de Bretagne dure de 1341 à 1380. Cette durée, à cette époque, correspond à plus qu'une génération. Des hommes et des femmes ont donc grandi dans une guerre dont ils n'ont pas vu, et encore moins compris, les origines, mais que sans doute d'autres plus anciens leur ont racontée. A cette durée, qui obscurcit les causes de la violence de la guerre, s'ajoute le fait que cette guerre oppose deux camps dans un même espace extrêmement restreint, le duché de Bretagne. La violence de la guerre se déchaîne au sein des familles, des villages et des villes. S'ajoutant à cela, le jeu des grandes puissances -les rois de France et d'Angleterre qui soutiennent tour à tour les deux prétendants, Jean de Montfort et Charles de Blois—rend plus inintelligible encore ce contexte de guerre. La confusion et la

durée de la guerre de succession de Bretagne, ainsi que les rivalités, participent de la production de nombreuses représentations concurrentes du conflit et de ses origines.

La bataille de l'Auray et plus généralement la victoire de Jean constitue une remise en cause des grands équilibres du duché: c'est une rupture de l'ordre habituel, représenté par Charles. C'est un temps d'état d'exception qu'il faut valoriser comme tel tout en gérant la crise de la représentation politique qu'elle suscite: comment en effet se prétendre continuateur de l'ordre politique et bénéficiaire de l'état d'exception et de la rupture qu'elle implique? La reconstitution d'un vocabulaire et de représentations politiques s'impose; la redéfinition de la communauté associée et soumise à l'autorité ducal est une des clés fondamentales de lecture du *Livre du Bon Jehan*.<sup>4</sup> Cette histoire est de la vie de Jean de Montfort écrite vers 1385, peu de temps après sa victoire définitive en Bretagne et la reconnaissance de ses droits sur le duché par le roi de France. L'auteur est Guillaume de Saint-André, un religieux et juriste, membre de la chancellerie ducal qui a participé à la négociation des traités de paix avec le roi de France. C'est donc un texte émanant d'un milieu très proche à la fois du duc lui-même et de sa chancellerie. Il faut ici soulever la question du lectorat de cette oeuvre. Cette question nécessite en soit une étude qui n'a pas tout à fait sa place ici, cependant nous voulons donner quelques indications pour faciliter la compréhension de notre analyse. Le très faible nombre de manuscrits retrouvés et datant de l'époque d'écriture nous conduit à penser que ce texte fut diffusé; doit-on croire qu'il n'y avait qu'un manuscrit destiné au fils de Guillaume comme celui-ci le signale dans son prologue nous n'en sommes pas sûrs pour autant? En effet, ce prologue est la seule source signalant l'existence d'un fils de

Guillaume qui est par ailleurs un religieux; ensuite, la figure littéraire de la dédicace à son fils, c'est-à-dire à l'avenir et à la postérité est courante. Tout porte donc à croire que ce texte est à diffusion restreinte et qu'il a dû sans doute circuler dans le milieu de la chancellerie ducale en faisant office de mémorandum sur une lecture officieuse de l'histoire de Bretagne. En effet, certains passages sur l'hommage que le duc doit au roi de France sont manifestement "sensibles," et contestent même les actes du duc vis à vis du roi de France.

L'enjeu est donc à la fois de transformer ce qui est la ruine des vaincus en un tout acceptable et en même temps de reconstruire un modèle politique, une représentation du nouveau pouvoir. Dans ce cadre la constitution d'un événement, la bataille de l'Auray, à la fois décisive et marginale, en un temps de reconstruction d'un destin commun, nous renseigne et nous éclaire sur les relations étroites qu'entretiennent le droit, la violence et la communauté, éléments radicaux et nécessaires à l'exercice de l'autorité politique.

### **I. La bataille de l'Auray et la refondation du pouvoir.**

La place de la bataille de l'Auray dans le récit de Guillaume de Saint-André est centrale tant sur le plan de l'organisation du récit que sur le plan de la rhétorique de légitimation les deux se rejoignant pour faire de cet événement lointain en 1385 un élément central de l'histoire du duché de Bretagne et donc un point de départ de l'entreprise de reconstruction des représentations politiques dans le duché. Il nous faut alors mettre en évidence le dispositif narratif du *Livre du Bon Jehan*, la segmentation du texte en temps narratifs et en temps historiques, et enfin la mise en scène d'éléments causaux.

Le texte du *Livre du bon Jehan duc de Bretagne* est, comme ses éditeurs<sup>5</sup> l'ont souligné composé de trois parties articulées autour d'éléments causaux et historiques cohérents, accentuant de cette manière l'impression d'évidence des événements et des actions dans l'ensemble du récit. La première partie du *Livre du bon Jehan* débute à la fin du prologue sur la fortune, par la naissance du conflit et celle de Jean de Montfort, en 1340, au vers 103, et s'achève en 1364 au vers 1447. Cette période est celle de la jeunesse et de la conquête ou reconquête du duché de Bretagne par Jean de Montfort.<sup>6</sup> Celle-ci se fait avec l'aide du Roi d'Angleterre, le parrain de Jean. Elle s'achève par la bataille de l'Auray et l'issue victorieuse pour Jean de Montfort où son adversaire Charles de Blois, duc régnant avec l'aide du roi de France, trouve la mort. La seconde partie du *Livre du bon Jehan* est pour ainsi dire celle de des échecs de Jean, échec d'abord à gouverner le duché, ce qui conduit ses sujet excités par des agents du roi de France à se révolter et à le chasser en 1373. Echec ensuite d'une première tentative de reconquête en 1374, lancée dans le cadre d'un retour immédiat dans le duché et ce, encore grâce aux aides du roi d'Angleterre et grâce à l'armée du prince de Galles, Edouard, dit le prince Noir. Cette période s'achève en 1378 au vers 2794. La dernière et troisième période va donc de 1378—le troisième débarquement de Jean de Montfort en Bretagne—jusqu'au retour victorieux du duc qui a prêté l'hommage au Roi de France tout en faisant reconnaître ses droits sur le duché en 1381 (vers 3716). On le voit donc, la bataille de l'Auray est en même temps un événement du début de la vie de Jean de Montfort et du début de la guerre de succession de Bretagne, elle a une fonction d'initiale et de commandement. Elle est à la fois la source de ce qui suit et sa matrice. Ce statut nous conduit



donc à nous demander comment l'évènement en soi est constitué.

Après avoir vu l'ensemble du dispositif narratif du livre on note d'abord que la bataille de l'Auray bénéficie en termes quantitatifs d'un traitement sans pareil dans le *Livre du bon Jehan*. En effet, elle est relatée en près de 500 vers sur un total de 4000 vers.<sup>7</sup> Ce simple détail nous invite à voir dans l'évènement un temps en soi, qui subit des rythmes internes et qui de ce fait impose l'idée d'une logique et d'une causalité par la suite tout le récit de Guillaume de Saint-André en sera irrigué. Il faut donc dans ce cadre remarquer que le récit de la bataille en elle-même, le fracas des armes s'étend sur quelques vers, du vers 1335 au vers 1397. La majeure partie du récit de la bataille est consacrée en fait à la période qui précède, celle des pourparlers, transformant la bataille elle-même en une sorte de point obscur. La bataille devient un temps d'exception politique, où les deux camps se retrouvent à égalité, effaçant toutes distinctions de droit entre les deux parties, repoussant le moment de la désignation du duc à la fin de la bataille. Cette remise à égalité est un moyen littéraire pour souligner une nouvelle fois le surcroît de légitimité qu'aura le vainqueur. C'est donc l'occasion pour Guillaume d'accentuer les différences entre les deux candidats au duché à l'aide de représentations stéréotypées.

En effet, la bataille de l'Auray a lieu en 1364. Depuis l'année 1363, Jean de Montfort mène depuis la Bretagne une lutte âpre contre les positions de Charles de Blois, qui, bien que duc reconnu et régnant, se trouve de ce fait mis en difficulté. Parallèlement aux affrontements, une série de pourparlers se déroule. Ceux-ci ont pour but de voir si un arrangement entre les deux partis ne serait pas possible. Celui-ci prendrait la forme d'un partage de la Bretagne. Cette éventualité fait l'objet d'un récit par Guillaume de

Saint-André qui décrit Jean à la fois prêt à accepter ce traité pour faire la paix, pour le bien des sujets, et attristé à l'idée de partager la Bretagne. Charles qui est présenté en mauvais prince refuse finalement l'application du traité et défie Jean qui accepte alors la bataille s'en remettant au jugement de Dieu. La forme du récit, consistant en une suite de discours rapportés et d'échanges de harangues, laisse une place considérable au personnage de Jean de Montfort, qui est présenté comme l'acteur, avec Charles de Blois de ces événements. Les deux princes forment un couple d'opposition, à la fois dans leur rôle d'agents de la volonté de Dieu et d'acteurs de leur propre destin. Ils représentent l'opposition du bien et du mal, entre le bon chevalier et le mauvais chevalier, l'un est le bon duc et l'autre le mauvais. Cette opposition, qui se fait évidemment au bénéfice de Jean, participe de la constitution tout au long de l'ouvrage de Guillaume de Saint-André d'un portrait de Jean de Montfort en prince parfait. Cette perfection, soulignée par la jeunesse de Jean à son avènement, est accentuée par le jeu des compilations de manuscrits du *Livre du bon Jehan duc de Bretagne* qui le font suivre le plus souvent d'une version en vers composée par Guillaume de Saint-André du *Jeu des échecs moralisés* de Jacques de Cessoles.<sup>8</sup> La version de Guillaume de Saint-André de cette oeuvre célèbre des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles a cette spécificité que, plutôt que de se limiter à des remarques sur la morale des individus, elle est un modèle de bon gouvernement. Nous obtenons alors un tout très cohérent qui commence par la bataille de l'Auray et la victoire de Jean de Montfort, unique agent de toute la guerre de succession, se termine par la figure du bon gouvernement. Dans le cadre de ce dispositif, la bataille de l'Auray est un moment décisif où les équilibres basculent favorisant le faible, abaissant le puissant dans un mouvement



de la roue de la Fortune derrière laquelle les hommes du temps reconnaissent la main de Dieu :

*De toutes gens et redoubtez;  
Mais certes, Fortune leur fauldra  
De tout ce que leur promectra* (vers 5-54),

*C est de la rouë de Fortune  
Qui fait don tour comme la lune  
Que tantost qu'elle est en croissance  
Prant son tour, va en déclinant* (vers 79-82),

*Aussi quant Fortune atourne  
Sa rouë et point ne sejourne  
Ains a mis homme au plus hault  
Tantost le retourner luy fault*" (vers 86-90).

Ainsi présentée la Fortune semble bien être aveugle, on comprend en lisant le récit de la vie de Jean par Guillaume, qu'au contraire la Fortune joue un rôle dans le rétablissement des "bonnes" positions, celles conformes à la morale. Jean est ainsi le faible qui voit sa patience et sa persévérance récompensées. La bataille de l'Auray, malgré son caractère dramatique et désastreux pour toute une partie de la Bretagne, est bien constituée comme un événement en lien avec la volonté divine, transformant ainsi ce qui devait être une conclusion en un nouveau départ.

La bataille de l'Auray est alors un événement dans le plein sens du mot. Elle représente le surgissement de ce qui n'était pas prévu et qui transforme radicalement les données du problème. Elle est le moment de basculement de la faveur divine d'un camp vers un autre. C'est à la fois la fin des espérances d'un camp et le surgissement de nouvelles

potentialités pour l'autre camp. Le récit de ce basculement, désastre pour les uns, nouveau commencement pour les autres, est structuré en deux moments qui accentuent l'effet dramatique. Le premier temps de cette présentation est celui du choix, la constitution des deux camps dans le récit et leur caractérisation par des discours. Le second temps est celui de la bataille proprement dite, du combat, et donc de la manifestation concrète du choix de Dieu. Pour accentuer le caractère dramatique du choix, et pour en faire sentir tout l'enjeu, Guillaume construit tout le moment qui précède la bataille à travers une série d'échanges sur le devenir de la Bretagne<sup>9</sup> entre Jean et Charles. Cet échange permet de bâtir sur un cas apparemment concret les deux figures, déjà évoquées du bon et du mauvais prince. Derrière cette opposition se trouve celle du bon gouvernement, et donc du gouvernement du bon candidat pour le duché de Bretagne. L'échange entre les deux princes se fait à propos de l'exécution ou non d'un traité existant entre eux deux et qui diviserait la Bretagne en deux donnant une partie à Jean et l'autre à Charles. Jean va proposer l'exécution de ce traité pour le bien de la Bretagne car il va enfin permettre la paix, tout en étant triste à l'idée de partager la Bretagne.<sup>10</sup> Il incarne de cette manière la figure du prince juste et capable donc de rendre la justice, ce qui est une fonction essentielle de l'exercice de l'autorité seigneuriale et princière, voir royale.<sup>11</sup> A cette attitude désignée comme noble et généreuse, on trouve à l'opposée celle de Charles qui refuse le traité déjà existant et veut aller à la bataille rangée.<sup>12</sup> Il va donc tenter le sort, dans un mouvement d'*hubris* qui lui est fatal.<sup>13</sup>

Par ailleurs, la constitution de la figure du bon prince est renforcée par la représentation de Jean en prince chrétien. En effet, Jean est un seigneur pieux qui redoute comme le roi de

France à Bouvines<sup>14</sup> de combattre un dimanche, car coïncidence étrange ou amusante, la bataille de l'Auray tombe un dimanche! Il fait précéder son engagement par une action de grâce à genoux. Enfin, Jean à l'inverse toujours de Charles est un prince chevalier qui ne redoute pas de combattre personnellement. Ce sont donc deux rapports au monde et à Dieu, deux figures archétypales qui sont opposées par Guillaume pour caractériser les camps, mais aussi pour mettre en évidence, dans tous les sens du terme, le choix de Dieu. La victoire de la bataille de l'Auray devient alors une victoire sans appel d'un camp sur un autre qui doit consacrer le bon duc. L'intervention divine dans la bataille de l'Auray est représentée d'abord par les comportements des deux candidats et rivaux. Nous l'avons dit, les attitudes de chacun construisent un cadre explicatif du choix. De là, Guillaume de Saint-André annule tous les contre-arguments. Il n'est plus moral en effet que Charles de Blois gagne. Jean devient le candidat naturel de Dieu. Enfin, un dernier détail doit être relevé. L'action du choix de Dieu est manifeste pendant les trois dizaines de vers qui rapportent le choc des armées. A ce moment-là, il n'y a plus d'acteurs<sup>15</sup> définis alors que les noms propres abondent avant et après.<sup>16</sup> Cette absence d'acteur renforce l'idée qu'à ce moment le seul acteur est Dieu.

## **II. Après la bataille: la constitution d'un point de vue commun.**

La bataille de l'Auray correspond à l'ouverture de droits sur le duché de Bretagne pour Jean de Montfort, à ce moment du récit la thématique des droits apparaît comme un leitmotiv dans le texte alors qu'auparavant Guillaume de Saint-André limite au strict minimum l'évocation de ces droits. Ce silence est remarquable quand on se souvient que

l'auteur du texte est un juriste<sup>17</sup> qui se prête à l'occasion à de fines analyses juridiques.<sup>18</sup> Or, s'il avait eu à considérer un point de droit largement favorable à son seigneur, on eut supposer qu'il n'aurait pas manqué de le faire de la manière la plus claire et la plus évidente, et dans ce contexte, on peut se demander si l'ouverture de droits pour le duc signifie pour autant la réalisation de ces droits. En effet, on remarque d'une manière plus générale—et qui sort évidemment de l'analyse de l'oeuvre de Guillaume de Saint André—que la production sur un plan strictement théorique du droit est dans une large mesure une illusion: en effet, le droit nécessite évidemment un contexte matériel, social et politique pour être réalisé. Ce sont des évidences qu'il n'est cependant pas inutile de rappeler. Ainsi, on peut se demander comment Jean de Montfort, qui est maintenant devenu de plein droit le duc Jean IV de Bretagne, va réaliser ses droits nouvellement reconnus; et donc il s'agit de comprendre comment la reconnaissance de Dieu, désormais acquise à Jean, va se transformer et se manifester comme une reconnaissance des sujets du duc. La thématique du droit est un donc un moyen de reconstitution d'une représentation commune pour tous les acteurs bretons de la guerre de succession, l'introduction du droit à la suite du récit du choix de Dieu est un moyen littéraire de poursuivre une entreprise de concentration des différents points de vue sur la guerre de succession de Bretagne en un seul dont la très forte cohérence est soulignée d'entrée de jeu par le couple choix de Dieu—affirmation des droits de Jean de Montfort.

Le duché de Bretagne, dans la complexité sociale et politique qui existe de fait à l'époque. C'est un mélange complexe de droits divers, d'entités de nature différente, d'évêchés, de seigneuries, d'alleux, de villes. Tout cet ensemble implique une multitude d'acteurs, de points de vue

et donc de processus de reconnaissance et de participation au processus de l'autorité ducale. Maintenant que nous avons mis en évidence les nouvelles bases argumentatives de Guillaume de Saint-André sur la légitimité de Jean de Montfort à régner sur la Bretagne, voyons comment celui-ci s'y prend pour mettre en récit le ralliement de tous ces points de vue et tous ces intérêts bien souvent contradictoires et majoritairement opposés à la candidature de Jean. Dans ce cadre politique, se pose la question de la production d'un système de représentation politique qui puisse faire de la victoire d'un groupe celle d'un tout qui doit alors compter, on dira même comprendre au sens premier du terme, de "prendre avec," les vaincus d'hier? C'est l'une des fonctions du *Livre du bon Jehan*. En effet, en plus de mettre en scène le récit de la victoire de Jean de Montfort sur tous ses ennemis, il renouvelle aussi les bases sur lesquelles repose son autorité. Celle-ci ne peut être fondée, au Moyen Âge, que sur la paix et le maintien de l'ordre public.<sup>19</sup> L'autorité et sa représentation nécessitent paradoxalement pour être efficaces le calme public dont elles ont la charge. En Bretagne, il s'agit donc de faire la paix entre toutes les parties et toutes les factions de la Bretagne. Il ne s'agit pas seulement de symbolique mais aussi de soustraire par ce moyen le duché aux influences d'agents extérieurs, tant anglais que français. Cette politique nécessite alors que la représentation officielle, qui passe donc par les écrits de Guillaume de Saint-André, fasse une place aux vaincus et aux ralliés.

On remarque d'abord que pour la partie du récit qui relate le passé proche de Guillaume—la période 1378-1381—la mention de partis contraires au duc en Bretagne est inexistante. Ce silence se présente donc à l'inverse de la période de la bataille de l'Auray où le récit de la conquête du



duché par le partis de Jean contre celui de Charles est exalté. Pour cette période, Guillaume de Saint-André va jusqu'à effacer la figure du duc aux profits de porte-paroles des bretons qui restent cependant anonymes. Cet effacement des individus se fait aux profits de figures moins incarnées plus abstraites. Ce dispositif narratif permet ainsi que tous puissent être associés à l'effort de construction du commun. Le renouvellement des représentations passe alors par tous les partis. On observe l'effacement de la partie pour le tout; le tout étant présenté comme la Bretagne.<sup>20</sup>

Le *Livre du bon Jehan* est considéré par certains comme la première d'une manifestation du nationalisme breton. Nous laisserons là ces jugements qui ont fait l'objet d'études<sup>21</sup> pour souligner cependant que ce jugement se fonde sur la présence, en particulier pour la période 1378-1380, de figures censées incarner la voix de la Bretagne qui appelle son duc pour chasser les tyranniques commissaires du roi de France. Sans se lancer dans les débats la présence de nationalisme dans l'oeuvre de Guillaume de Saint-André, nous remarquons l'insistance à mettre en scène, et de manière déterminante pour l'action de légitimation de l'autorité de Jean dans le duché, cette voix des Bretons. Cette mise en scène a aussi pour fonction de désigner Jean de Montfort comme répondant à un appel qui, de cette manière, renouvelle finalement l'élection divine. Jean n'avait jamais bénéficié de l'appui des grands seigneurs bretons qui s'étaient tôt déclarés en faveur de Charles.

La reconstitution du calme après la tempête, de l'ordre public passe d'abord par la légitimation du retour au pouvoir. En effet, quels que soient les droits, quelle que soit la légitimité, le récit du retour au pouvoir reste encore à être admis par tous. L'absence de récit fondateur est un obstacle à



une représentation et une pratique dans la durée du pouvoir princier dans le duché. L'extinction des querelles et des revendications est nécessaire. Cette nécessité de l'acceptation conduit donc des aménagements dans le récit. Ceux-ci passent d'abord par la recherche d'une articulation entre passé ancien qui est celui de la naissance des droits sur le duché pour les Montfort, et passé immédiat qui est celui du rapport de force qui détermine les conditions d'exercice de l'autorité ducale.

En fait Guillaume de Saint-André propose avant tout une articulation entre le passé ancien, celui de la bataille de l'Auray où les droits ont été affirmés et le passé récent qui est celui de la confrontation pour le duc avec l'état actuel, en 1381. Des forces politiques complexes dans le duché, mais qui sont des intermédiaires incontournables de l'autorité ducale, réclament à ce titre une prise en compte dans la représentation de l'avènement de l'ordre politique nouveau. Il faut d'articuler un "passé qui ne passe pas" avec les réalités issues des derniers rapports de forces. Il s'agit donc d'accorder ce moment de la bataille de l'Auray, fondateur et légitimateur pour la nouvelle dynastie -qui en a besoin pour éteindre les contestations successorales issues des Penthièvre-, et en même temps de s'accorder avec les descendants de ceux qui sont morts à l'Auray dans le camp de Charles de Blois. Le droit qui vient être posé par dessus le désastre et par dessus les conflits intérieur est un droit qui se définit donc d'abord par le pacte renouvelé entre le duc et la population en 1378 et non vraiment par le droit de la succession de 1340, ni par celui de la victoire de 1364 qui ne forment plus que des arrière-plans historiques mais non réellement actifs dans l'argumentation car ils ne peuvent être partagés par tous. On trouve donc bien à l'occasion de ce moment critique la nécessité de renouveler les fondements

du droit de gouvernement autour d'un pacte social qui ne peut être seulement l'évocation de droits légitimes par ailleurs, il n'y a donc ni efficacité du droit, ni légitimation du nouveau pouvoir sans un rapport de force favorable.

Le récit, par sa structure, mime pour le lecteur la confusion issue de tant d'intérêts contradictoires qui se livrent bataille en Bretagne; Guillaume de Saint-André au milieu de ces actions complexes des années 1378-1380 cherche à construire une présence ducale aussi évidente qu'à la bataille de l'Auray. Cette construction passe cette fois, nous venons de le dire, par une sorte de passivité de Jean de Montfort qui se contente de venir en répondant à un appel et de suivre ensuite un chemin à travers la Bretagne, recevant de ville en ville l'acclamation et le soutien de communautés qui sont constituées comme représentantes de la Bretagne. Le récit de ce chemin par étape est marqué dans le texte par à chaque étape la mention du discours qui y est prononcé. Le duc devient donc en plus du candidat de Dieu qu'il était déjà, le candidat de ses sujets. Face à la vacance, à l'état de manque que la violence et le conflit ont fait surgir, il apparaît comme pouvant par sa personne combler le vide que la violence et la perte du duc Jean III puis de sa succession ont fait naître.

### **En guise de conclusion**

Nous pouvons donc en conclusion revenir à notre point de départ qui était finalement une interrogation très concrète sur les moyens possibles de restauration de l'autorité politique après une crise majeure. Le *Livre du bon Jehan* de Guillaume de Saint-André grâce à un récit des événements problématiques propose le renouvellement de la représentation de la crise de succession et la rupture de l'ordre normal d'exercice de l'autorité et de sa résolution par

la sortie de l'état d'exception.<sup>22</sup> L'intérêt de ce texte et de la démarche dont il est issu, est de montrer que la restauration de l'autorité passe non pas par une affirmation pure est simple de droits, mais par la négociation des conditions de reconnaissance de ce droit. En effet, dans une pure logique juridique, Jean de Montfort la suivant aurait très bien pu se contenter de réaffirmer, sans même l'aide de la bataille de l'Auray, ses droits à la succession qui en temps normal sont suffisants. Cette démarche de Guillaume de Saint-André nous permet alors de revenir à la nature du droit comme contrat social et donc comme objet en soi et dans son application d'une négociation permanente. Et en guise de tout dernier mot, nous oserons ce constat personnel que dans une certaine mesure plus la société est violente plus la négociation pour l'application du droit est nécessaire pour que simplement la force puisse s'appliquer.

## Notes

---

1 Sur le contexte général de l'histoire du royaume de France voir Claude Gauvard's *La France du Moyen Age*, et sur le contexte de la guerre de Cent ans voir P. Contamine's *La guerre de Cent Ans*.

2 On tient à signaler ici l'inversion du motif de la loi salique, c'est le candidat du roi d'Angleterre qui soutient un modèle d'application des droits de succession à partir des mâles, alors que le roi de France soutient une transmission directe au plus proche descendant quitte à passer par les femmes. On le voit que poser cette question du modèle de règles de transmission permet de s'interroger sur la nature du duché. En effet, si ce dernier est juste une seigneurie, les règles du droit de propriété s'appliquent normalement et

---

dans ce cas-là le duché peut et même doit passer par les femmes si elles en sont les héritières—c'est dans ce sens que le parlement de Paris tranche 1341. Si le duché est de nature différente, alors la question du modèle de succession reste posée sans qu'on puisse par ailleurs se prononcer. Dans tous les cas on peut supposer que cet aspect de la querelle de succession a dû contribuer à une réflexion sur la nature spécifique du duché.

3 Pour une histoire générale du duché, à de rares réserves pour certaines analyses sur la nature du pouvoir ducal, on peut voir d'abord, J. Cornette, *L'histoire de la Bretagne et des Bretons*.

4 Nous nous réfèrerons pour la suite de cette étude à l'édition des Presses Universitaires de Rennes, J.-M. Cauneau et D. Philippe, *Chronique de L'Etat breton*, Rennes, P.U.R., 2005.

5 Il s'agit de Jean-Michel Cauneau et Dominique Philippe, les éditeurs de l'édition déjà signalée, on trouve un plan analytique complet du *Livre* des pages 553 à 559.

6 On doit noter ici que le texte de Guillaume diminue au maximum le rôle du père de Jean de Bretagne (le futur duc Jean IV), lui aussi appelé Jean de Montfort, qui fut le premier à revendiquer des droits sur le duché et qui fut débouté par le roi de France et son conseil, ainsi que le premier organisateur d'une révolte en Bretagne. Tous ces événements qui couvrent une période de plus de 15 ans sont traités en quelques vers (des v. 103 à 344) par Guillaume.

7 On doit discuter ici la question de savoir dans quelle mesure *Le jeu des Echecs moralisé* doit être intégré à ce compte. Cependant, que ce dernier soit compté dans le texte ou pas ne réduit en rien l'importance démesurée donnée par Guillaume de Saint-André à la bataille, que ce soit dans le récit proprement dit ou dans l'ensemble du texte.

8 Sur les manuscrits et la tradition du jeu des échecs moralisés de Jacques de Cessoles, nous renvoyons à l'introduction de l'édition du texte chez Honoré Champion et en particulier à l'analyse de tout le contexte d'*imaginiare* royal associé à ce texte. (cf. Jacques de Cessoles, *Le Jeu des echaz moralisé*, traduction du latin vers le français par Jean Ferron en 1347, édition scientifique par Alain Collet, Paris, Honoré Champion, 1999.)

9 Des vers 1065 à 1151; description de l'échange construit à partir de discours rapportés et de figures de hérauts permettant une mise en scène très pratique.

10 Les vers 1180 à 1200 sont la réponse de Jean sur la question. On note que derrière cette attitude on retrouve celle de la bonne femme dans le jugement du Roi Salomon sur l'attribution d'un enfant à deux prostituées (Premier livre des Rois, 3:16 à 3:28 ). Jean est donc considéré comme une bonne mère pour la Bretagne qui est une nouvelle fois présentée comme un tout indivisible.

11 Cette mise en scène du prince juste et de la bonne justice rendue par lui est évidemment accentuée par la présence en fin de manuscrit de ce jeu d'échecs en forme de bon gouvernement qui insiste lourdement sur la question de la justice.

12 Cette attitude est décrite des vers 1201 aux vers 1230.

13 Le caractère téméraire de celui qui va à la bataille est évident à l'époque où la bataille rangée est particulièrement incertaine. Par ailleurs, on peut aussi lire ce geste de Charles comme le fait qu'il a cédé à la tentation d'avoir un royaume terrestre sur le modèle de la troisième tentation du Christ dans l'Évangile de St Mathieu.

14 Vers 1201-1254, nous renvoyons évidemment au livre de Georges Duby, en particulier au premier chapitre.(cf. G.



---

Duby. *Le dimanche de Bouvines, 27 Juillet 1214*. Paris: Gallimard, 1985.)

15 Des vers 1335 à 1397.

16 Avant, aux vers 923 pour l'échange d'otages, vers 1000 et s. avec les compagnons de Jean, et ensuite avec la longue liste des seigneurs tués ou prisonniers à l'Auray aux vers 1409 et s.

17 On connaît des mentions de Guillaume comme bachelier en décret en 1378, et que licencié in utroque dans un acte ducal de 1385.

18 En particulier quand il analyse les causes de la nullité de la procédure de commise sur le duché de Bretagne prononcée en 1378 par le roi de France contre Jean IV (vers 2530-2632).

19 Les livres sur le rôle et l'importance de la paix publique au Moyen-Age sont trop nombreux pour qu'on les mentionne tous, on se limitera à celui très intéressant, et le dernier paru sur la question: Nicolas Offenstadt, *Faire la paix au Moyen Age*. Paris: Odile Jacob, 2007.

20 Hors la question du nationalisme chez Guillaume de Saint-André, on remarque que ce dernier constitue bien un terme de "Bretagne," même s'il ne le rattache pas à une tradition arthurienne ou autre (on compte une seule référence marginale à Arthur au début du texte). Dans ce contexte, on peut voir dans le *Livre du Bon Jehan* non pas la première manifestation du nationalisme breton et d'une "conscience bretonne" mais un des fondements qui permettra à la fin du XVe siècle d'adosser le duché à une légende de Bretagne. Dans tous les cas, il est clair que chez Guillaume, l'idée de la Bretagne et des Bretons est postérieure au besoin de trouver une instance légitimatrice de l'autorité ducal.

21 En particulier par les éditeurs du texte J.-M. Cauneau et



Philippe, nous nous rapportons à leurs commentaires sur cette question présentés dans leur introduction; aux réserves ci-près évoquées à la note précédente.

22 Nous renvoyons aux analyses de Giorgio Agamben sur l'Etat d'exception, parues dans *Homo Sacer, l'Etat d'exception*.

### Bibliographie

- Agamben, Giorgio. *Homo Sacer: l'Etat d'exception*. Paris: Seuil, 2005.
- Balandier, Georges. *Anthropologie politique*. 1967. Paris: PUF, 1997.
- Boutet, Dominique, and Armand Struble. *Littérature, politique et société dans la France du Moyen-Age*. Paris: PUF, 1979.
- Cassard, Jean-Christophe. "Les chroniqueurs et les historiens bretons face à la guerre de Succession." in *Chroniqueurs et historiens de la Bretagne du Moyen-Age au milieu du XXe siècle*. Rennes: PUR, 2001. 57-75.
- . "Propagande partisane et miracles engagés dans la guerre de Succession de Bretagne." in *Bretagne, Art, négoce et société, de l'Antiquité à nos jours*. Brest: Tanguy, 1996. 443-58.
- Cassard, Jean-Christophe, and Jean-Jacques Monnier. *Toute l'histoire de la Bretagne*. Morlaix: Skol Vreizh, 2003.
- Cauneau, Jean-Michel, and Dominique Philippe. "Double jeu pour deux ducs et un chroniqueur. Louis Ier d'Anjou, Jean IV de Bretagne, Guillaume de Saint-André et

- l'entrevue d'Angers, septembre 1381." in *Archives de l'Anjou*. Tome VI. Angers: PUA, 2002. 30-43.
- Cauneau, Jean-Michel, Dominique Philippe, and Jean Kerhervé. *Chronique de l'Etat breton*. Rennes: PUR, 2005.
- Cessoles, Jacques de. *Le Jeu des échecs moralisé*. 1347. Trans. Jean Ferron. Ed. Alain Collet. Paris: Honoré Champion, 1999.
- . *Le Jeu des échecs moralisé*. Trans. Jean-Michel Mehl. in *Le livre du Jeu d'échec, ou la société idéale au Moyen-Age, XIIIe siècle*. Paris: Stock, 1995.
- Contaminie, Philippe. *La guerre de cent ans*. Paris: PUF (Que sais-je?), 2002.
- Ginzburg, Carlo. *Rapports de force: Histoire, rhétorique, preuve*. Trans. Jean-Pierre Bardos. Paris: Seuil
- Jones, Michael. "Un prince et son biographe: Jean IV de Bretagne et Guillaume de Saint-André." in *Les princes et l'Histoire du XIVE au XVIIIe siècle*. Eds. Chantal Grell, Werner Paravicini and Jürgen Voss. Bonn: Bouver Verlag, 1998. 189-203.
- . *La Bretagne ducal sous le règne de Jean IV*. Rennes: PUR, 1998.
- Kojève, Alexandre. *La notion d'autorité*. Paris: Gallimard, 2002.
- Saint-André, Guillaume de. *Le Livre du bon Jehan, duc de Bretagne*. Eds. J.-M. Cauneau and D. Philippe. in *Chroniques de l'Etat breton*. Rennes: PUR, 2003.
- Zink, Michel. *La littérature française du Moyen Age*. 1992. Paris: PUF, 2001.



# Violence, Disaster and the Crisis of Representation

*Paroles Gelées*  
UCLA French Studies

Volume 24  
Spring 2008

---

Selected Proceedings from  
the Twelfth Annual UCLA Department of  
French and Francophone Studies  
Graduate Student Conference  
October 25 and 26, 2007



# ***Paroles Gelées***

**UCLA French Studies**

*Ce serait le moment de philosopher et de  
rechercher si, par hasard, se trouvait ici  
l'endroit où de telles paroles dégèlent.*

Rabelais, *Le Quart Livre*

Selected Proceedings from the  
Twelfth Annual UCLA Department of French and Francophone  
Studies Graduate Student Conference  
"Violence, Disaster and the Crisis of Representation"  
October 26-27, 2008

And a Special *In Memoriam* for  
Holly Anne Gilbert

**Volume 24**  
**Spring 2008**



**Editor-in-Chief:** Robert J. Hudson

**Assistant Editor:** Trevor Merrill

**Editorial Board:** Jonathon Allen  
Mary Anne Broome  
Ruthemma J. Ellison  
Nathalie Segéral

**Sponsors:** UCLA Graduate Student Association; UCLA Center for Student Programming; UCLA Department of French and Francophone Studies; UCLA Department of History, Eugen Weber Chair of Modern European History; UCLA Department of English; UCLA Center for Medieval and Renaissance Studies; and, UCLA School of Theater, Film and Television.

*Paroles Gelées* was established in 1983 by its founding editor, Kathryn Bailey. The journal is managed and edited by the French Graduate Students Association; fully funded by the UCLA Graduate Students Association; and published annually under the auspices of the UCLA Department of French and Francophone Studies.

*Paroles Gelées*  
Department of French and Francophone Studies  
University of California, Los Angeles  
212 Royce Hall  
Los Angeles, California 90095-1550  
frenconf@ucla.edu

Copyright © *Paroles Gelées* 2008 by the Regents of the University of California  
ISSN 1094-7294

## CONTENTS

---

<b>Acknowledgements</b>	1
<b>Introduction</b>	
<i>Apocalypse Now(?): Violence and Disaster Revisited</i>	3
Robert J Hudson and Trevor Merrill, Editors	
<b>Selected Presentations</b>	
<i>L'extermination comme matière fabuleuse: Les Bienveillantes ou l'art de rendre le nazi fréquentable</i>	7
Charlotte Lacoste	
<i>Magic and Mesmerism in Saint Domingue</i>	31
Kieran Murphy	
<i>Violence sociale et usages de la représentation: le rôle du livre biographique dans l'Emile de Rousseau</i>	49
Ariane Revel	
<i>Du désastre à l'unité: histoire et représentation politique de la Bretagne chez Guillaume de Saint-André</i>	70
David Dominé-Cohn	
<i>The Condition of the "Post-modern" Individual? Sexual competition and modern "Dis-society" in Houellebecq's Extension du domaine de la lutte</i>	91
Irène Favier	
<b>Epilogue</b>	
<i>In memoriam: Holly Anne Gilbert</i>	106
Professor Andrea Loselle, UCLA	



Albrecht Dürer, *The Revelation of St John: The Four Riders of the Apocalypse*, 1497-98, Woodcut, 39 x 28 cm, Staatliche Kunsthalle, Karlsruhe